



Programme de frais de médicaments sur ordonnance – Demande de considération d'un médicament d'entretien



Je demande que les médicaments sous-mentionnés, prescrits pour 34 jours, soient désormais considérés comme des médicaments d'entretien (provision de 100 jours) pour le patient dont le nom figure ci-dessous.

1 Renseignements sur l'employé ou le retraité

Vous devez remplir cette section.

Numéro de contrat ☐ 14178 – Avantages flexibles des retraités ☐ 25108 – Employé de la Banque Royale, du Trust Royal ou de RBC Assurances ayant pris sa retraite après le 1 ^{er} mars, 1994 ☐ 25027 – Employé de la Banque Royale ayant pris sa retraite avant le 1 ^{er} mars, 1994 ☐ 25364 – Employé actif		
Numéro de l'employé ou du retraité	Numéro de téléphone (le jour)	Numéro de téléphone (le soir)
Nom		Prénom
Adresse (numéro et rue)		Appartement ou bureau
Ville	Province	Code postal

2 Renseignements sur les médicament sur ordonnance

En caractères d'imprimerie

Nom du patient	Prénom du patient
Liens avec l'employé ou le retraité	Date de naissance (jj-mm-aaaa)
DIN (Numéro d'identification du médicament)	Nom du médicament
Depuis combien de temps prenez-vous ce médicament ?	Quelle est la durée prévue du traitement ?
DIN (Numéro d'identification du médicament)	Nom du médicament
Depuis combien de temps prenez-vous ce médicament ?	Quelle est la durée prévue du traitement ?
Demande formulée par (signature de l'employé / du retraité) X	
Date (jj-mm-aaaa)	

Protection des renseignements personnels

Pour le groupe Financière Sun Life, la protection de vos renseignements personnels est une priorité. Nous conservons de façon confidentielle des renseignements personnels sur vous et sur les produits et services que vous avez souscrits auprès de notre organisation, pour vous offrir des produits et services de placement, d'assurance et de retraite qui vous aideront à atteindre vos objectifs financiers à toutes les étapes de votre vie. Pour y arriver, nous devons recueillir, utiliser et transmettre vos renseignements personnels à des fins de tarification, d'administration, d'évaluation des dossiers de règlement, de protection contre la fraude, les erreurs ou les fausses représentations, ainsi qu'à des fins juridiques, réglementaires ou contractuelles. Cela peut nous aider aussi à vous informer sur d'autres produits et services qui pourraient répondre à vos besoins en constante évolution. Les seules personnes qui ont accès à vos renseignements personnels sont nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers) et les tiers fournisseurs de services, de même que nos réassureurs. Toute personne que vous aurez autorisée pourra également avoir accès à vos renseignements personnels. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur du Canada, et vos renseignements personnels pourraient alors être régis par les lois qui sont en vigueur dans d'autres pays. Vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre sujet et, le cas échéant, nous demander par écrit d'y apporter des corrections. Pour en savoir davantage sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, visitez le www.sunlife.ca/confidentialite.

Directives sur l'expédition – veuillez conserver pour vos dossiers une copie de votre demande de règlement et des reçus présentés.

Faites parvenir le formulaire dûment rempli au Bureau des règlements le plus proche, par la poste ou par télécopieur.

**Sun Life du Canada,
compagnie d'assurance-vie**
CP 11658 Succ CV
Montréal QC H3C 6C1

**Sun Life du Canada,
compagnie d'assurance-vie**
CP 2010 Succ Waterloo
Waterloo ON N2J 0A6

Numéro de télécopieur : 1-855-342-9915



Si votre régime le permet et si vous disposez de l'accès nécessaire, vous pouvez utiliser la fonction «Envoyer des documents» de l'application ma Sun Life pour présenter le formulaire dûment rempli. Vous n'avez qu'à indiquer «Méd d'exception» à titre de numéro de référence.